

Un parc naturel marin, pour quoi faire ?

Avec la mise à l'étude d'un parc naturel marin, l'État propose aux acteurs de réfléchir ensemble aux enjeux de gestion d'un territoire maritime exceptionnel de part sa richesse écologique et la diversité des usages marins. C'est une entité très particulière au sein de la Manche, présentant de larges baies et de multiples archipels et innombrables écueils à la navigation. Le golfe normand-breton baigne les côtes du département des Côtes d'Armor, de l'Ille et Vilaine et de la Manche, mais concerne également les îles anglo-normandes de Jersey et Guernesey. L'objectif de la mission d'étude est donc de déterminer, en concertation étroite avec les acteurs de ces territoires, dans quelle mesure la mise en place d'un nouvel outil de gestion de la mer permettrait de mieux connaître et partager notre connaissance de la mer, d'échanger sur les enjeux actuels et futurs de cet espace très particulier, et d'organiser en partenariat avec tous les usagers les moyens de conserver la richesse patrimoniale du site tout en assurant une gestion durable des activités marines.



Editorial

La mission d'étude, installée à Granville depuis juin 2010, a mené depuis près d'une année de nombreuses rencontres d'acteurs, recensé de nombreuses initiatives, pris connaissance de multiples projets. La deuxième réunion de l'instance de suivi de la concertation est l'occasion d'un premier bilan et l'opportunité de présenter les prochaines étapes.

Bonne lecture !

Une large concertation pour construire ensemble le parc



La mission a organisé en février-mars, puis en mai dernier, 12 groupes de travail sur les thèmes suivants : patrimoine culturel maritime, qualité des eaux, ressources marines, activités industrielles, patrimoine naturel et écosystèmes, activités de loisirs. Ces réunions, six organisées en Bretagne et six en Basse-Normandie, avaient pour but

de construire et partager les éléments de diagnostic avec les acteurs, et également de proposer et valider des enjeux pour le territoire d'étude.

Au total, ces réunions ont mobilisé plus de **300 participants**. Les thèmes les plus mobilisateurs ont été le patrimoine naturel, la gestion des ressources marines et la qualité des eaux.

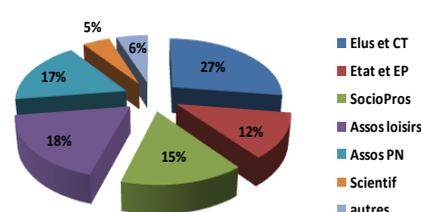
L'ensemble de ces réunions s'est tenu dans un climat remarquable de respect mutuel et le niveau d'écoute a été constant lors de réunions dépassant souvent les trois heures.

Sur la base d'un diagnostic actualisé avec leur concours actif, les acteurs ont pu échanger sur ce qui à leurs yeux faisait enjeu sur cet espace. Ces réunions ont également permis une vraie confrontation de représentations des acteurs concernant la gestion actuelle et à venir de l'espace maritime objet de l'étude et d'identifier certaines attentes fortes comme la concertation la plus en amont possible des projets, la capacité d'innovation, des moyens d'intervention coordonnés pour mettre en œuvre les programmes et plans d'actions.

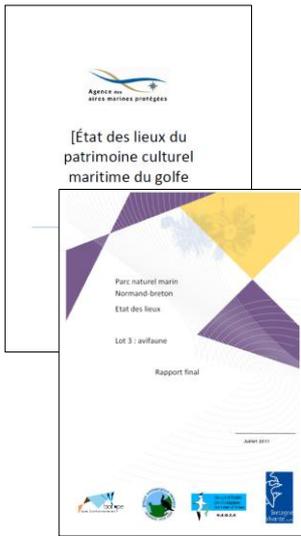
REPERES 2011

- **mai** : réunions des groupes de travail thématiques sur tout le territoire
- **septembre** : finalisation des synthèses thématiques
- **octobre** : réunion de l'instance de suivi de la concertation
- **2-3 novembre** : colloque scientifique à St Malo

Typologie des participants aux groupes de travail mai 2011



Des éléments de diagnostic disponibles



Des études spécifiques ont été confiées à des prestataires spécialisés afin de compléter l'état des lieux réalisé par la mission d'étude. Elles ont pour thème :

- qualité des eaux littorales et marines
- oiseaux marins
- espèces marines d'intérêt patrimonial
- patrimoine culturel maritime



Les stades d'avancement successifs des documents ont été soumis à la concertation avec les acteurs lors des groupes de travail en présence des experts qui les réalisent. La mission d'étude a travaillé pour sa part sur deux thématiques stratégiques de l'état des lieux :



Les fonctions écologiques majeures du golfe normand-breton : ce travail, piloté par Karine DEDIEU (chargée de mission), s'appuie sur une collaboration importante avec la communauté scientifique. Un document de travail a été présenté lors du groupe de travail de mai dernier.



Les usages de l'espace maritime : ce travail, piloté par Olivier ABELLARD (chargé de mission), a conduit à la réalisation de 13 fiches thématiques sur chacun des usages présents dans la zone d'étude. L'ensemble de ces fiches a été co-rédigé lors de séances de travail ou de rencontres avec les acteurs concernés, et présentées lors des groupes de travail du printemps.

Deux rapports de stage supplémentaires ont été produits au cours des six derniers mois :

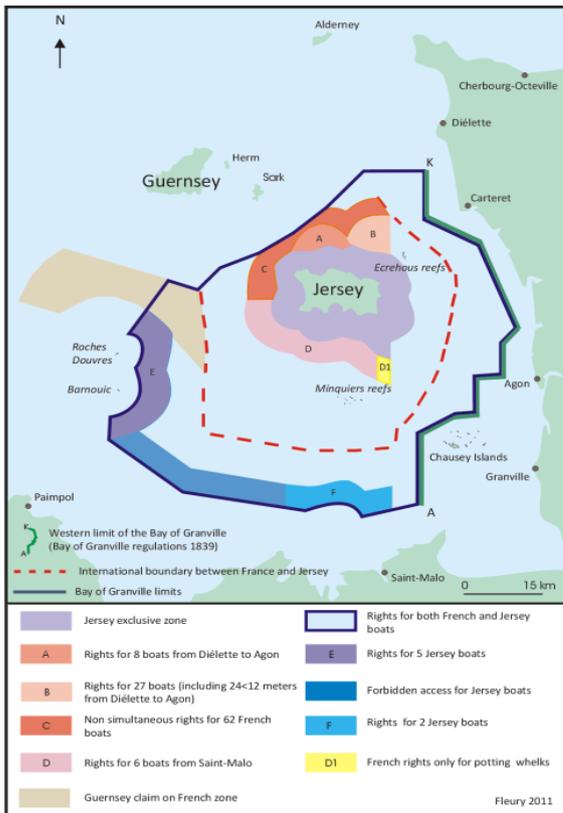
- L'un sur les perspectives d'articulation entre les outils de protection et de gestion du milieu marin déjà présents et un futur parc naturel marin.
- L'autre sur les usages sportifs et de loisirs

La mission participe de plus au suivi des inventaires réalisés par l'Agence des aires marines protégées au niveau national dans le cadre de Natura 2000. Ces inventaires visent à cartographier les habitats benthiques présents dans la zone d'étude et mieux connaître leur état de conservation. Un marché similaire est en cours de notification pour les oiseaux.

Enfin, il est à signaler l'engagement financier de l'Agence des aires marines protégées à plusieurs programmes de recherche sur la zone d'étude : l'un consacré au grand dauphin avec le GECC, le second sur la prédation des moules de bouchot avec la Maison de l'Estuaire (76)..Un troisième programme sera mis en œuvre sur les raies avec l'Association pour l'étude et la protection des sélaciens (programme Demersquale). Une partie des résultats de ces inventaires seront disponibles et utilisables dans le dossier final du projet de parc.

Les documents sont disponibles sur :

www.steekr.com
login : aampgnb
mot de passe : parcmarin



Accords de la Baie de Granville

L'articulation à trouver entre parc naturel marin et les accords de la baie de Granville fait actuellement l'objet d'une étude spécifique animée par la mission d'étude : elle vise à dresser un bilan complet de l'action menée au titre des accords de la baie de Granville dans leurs champs de compétences.

Ce projet d'étude a été validé par un groupe de suivi réuni à Blainville, le **19 juillet** ; Il s'agit d'analyser les documents issus des commissions

techniques et administratives réunies trimestriellement depuis 2004, et de conduire une enquête auprès de tous les acteurs concernés : représentants de l'Etat (Ministère, DIRM, DDTM), pêcheurs (CRPM et CLP) et scientifiques.

L'objectif poursuivi est de mettre en lumière les modalités d'**articulation** et de **complémentarité** entre cet outil de gestion de la pêche et un futur parc naturel marin dans les eaux françaises.

Coopération technique avec les États de Jersey et Guernesey ...



Suite aux rencontres organisées entre le préfet de la Manche et les premiers ministres de Jersey et Guernesey en 2010, la mission d'étude s'est rendue sur place dès le printemps dernier. Des premières rencontres ont permis d'engager les échanges avec les élus et services en charge du milieu marin dans les anglo-normandes, puis des déplacements ultérieurs ont permis de rencontrer des panels d'acteurs plus larges, à la fois élus locaux et représentants socioprofessionnels, et de leur présenter la démarche

et les objectifs de la mission d'étude.

Enfin lors de déplacements en juillet et septembre dernier, la mission a pu présenter à des groupes de travail les éléments de diagnostic et d'enjeu du territoire vus du côté français.

L'objectif était également de déterminer la quantité et la qualité des informations détenues par nos interlocuteurs jersiais et guernesiais, afin d'envisager un complément de diagnostic en adoptant leur point de vue sur nos thématiques de travail.

L'initiative française de création d'une aire marine protégée suscite ainsi à la fois un intérêt marqué pour le projet lui-même, et des interrogations sur ses conséquences éventuelles sur les modalités de gestion de l'espace marin contigu au leur.

Channel Island Conference

La réunion annuelle des organisations scientifiques associatives de Jersey et Guernesey s'est tenue les **6-7 octobre 2011** à Jersey.

Une nouvelle opportunité de présenter le projet et les programmes scientifiques en cours.

Pour l'occasion, la mission était accompagnée de scientifiques d'IFREMER, de la LPO, de GEOCA, Bretagne vivante.

Cette rencontre a permis de poursuivre le dialogue avec les services techniques et les associations de protection de la nature des îles anglo-normandes et de conforter l'idée d'un partenariat scientifique accrue à l'avenir.

★ Directive cadre « stratégie pour le milieu marin »



Cette directive-cadre conduit les États membres de l'Union européenne à devoir prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire les impacts des activités sur le milieu marin afin de réaliser ou de maintenir un bon état écologique de ce milieu au plus tard en 2020.

Cette directive environnementale développe une approche écosystémique du milieu marin, en lien avec les directives habitats-faune-flore et oiseaux et la directive-cadre sur l'eau.

Elle vise à maintenir ou rétablir un bon fonctionnement des écosystèmes marins (diversité biologique conservée et interactions correctes entre les espèces et leurs habitats, océans dynamiques et productifs) tout en permettant l'exercice des usages en mer pour les générations futures dans une perspective de développement durable.

Cette approche intégrée de la gestion du milieu marin s'appuie sur un grand nombre d'actions existantes aux niveaux local, national, communautaire et international.

Elle vise à les fédérer et les amplifier de manière cohérente en concrétisant de nombreux engagements du Grenelle Environnement et du Grenelle de la Mer.

A ce titre, le projet de parc naturel marin devra trouver sa place dans l'élaboration des outils nécessaires à sa mise en œuvre, notamment le plan d'action pour le milieu marin.

En savoir plus :

Directive 2008/56/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 juin 2008 établissant un cadre d'action communautaire dans le domaine de la politique pour le milieu marin (directive-cadre stratégie pour le milieu marin). Code de l'environnement, articles L 219-9 à L 219-18 et R 219-2 à R 219-17

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Mise_en_oeuvre_directive-cadre.pdf

Colloque scientifique
2 et 3 novembre 2011
Saint Malo, France

COMPLET!

Le colloque sera organisé en cinq sessions :

- patrimoine naturel : état des lieux des connaissances
- les grandes fonctions écologiques du golfe normand-breton
- questions d'actualités: interactions entre activités humaines et milieu marin
- outils de gestion et de protection du milieu marin
- débat autour du projet de parc naturel marin dans le golfe normand-breton

Contacts :

karine.dedieu@aires-marines.fr,
claire.rollet@ifremer.fr
+33 (0)2 33 69 20 83



Mission d'étude pour la création d'un parc naturel marin dans le golfe normand-breton

Terre plein de l'écluse
50400 Granville

Chef de mission : Hervé MOALIC : 02 33 69 20 81
Chargée de mission scientifique : Karine DEDIEU : 02 33 69 20 83
Chargé de mission : Olivier ABELLARD : 02 33 69 80 82
Assistante : Sylvie STAUB 02 33 69 20 80

Plus d'infos sur :

www.steekr.com

Login : aampgnb

Mot de passe : parcmarin

Et sur www.aires-marines.fr



Ont contribué à ce numéro :

Karine DEDIEU, Olivier ABELLARD,
Hervé MOALIC, Agnès POIRET

Crédits photos :

P. Véron/state Of Guernesey – K. Dedieu/AAMP - O. Abellard/AAMP – L. Mignaux/MEDDTL - T. Abiven – D. Flint/MBAUK.



Lettre d'information du projet de parc naturel marin normand breton
n°2 Septembre 2011